



À quelle distance pouvez-vous
stationner à proximité d'un carrefour ?

QUIZDUROUTIER.BE

L'AWSR LANCE LA 3^{ÈME} ÉDITION DU « QUIZ DU ROUTIER »

L'AWSR et le secteur du transport lancent une nouvelle édition du « Quiz du routier », une initiative qui permet aux (futurs) conducteurs de poids lourds de tester et rafraîchir leurs connaissances du Code de la route et de peut-être avoir la chance de remporter l'un des prix mis en jeu.

Lors de l'édition 2023, plus de 8.000 chauffeurs ont participé et dans près d'1 cas sur 2, ils avaient réussi à obtenir le score minimum de 7/10.

Depuis l'année dernière, les entreprises de transport peuvent également participer en équipes pour contribuer à une mobilité plus sûre de leurs travailleurs.

Des accidents 3 fois plus graves

Chaque année en Wallonie, les accidents impliquant des camions font plus de 600 victimes dont une trentaine perdent malheureusement la vie.

Ces accidents surviennent principalement sur autoroute (en moyenne un accident sur 2) et ont des conséquences particulièrement sévères. Ils sont en effet **3 fois plus graves** que ceux impliquant uniquement des voitures.

L'AWSR veille dès lors à sensibiliser l'ensemble des usagers aux bons comportements à adopter pour partager la route avec un camion en toute sécurité, mais également, les chauffeurs poids lourds eux-mêmes.

Des règles spécifiques et une plus grande exposition aux risques

Les chauffeurs poids lourds passent énormément de temps sur les routes au quotidien, ils sont donc davantage exposés à certains risques comme la distraction ou encore la somnolence au volant. Ils doivent par ailleurs maîtriser toute une série de règles spécifiques liées au transport routier qui sont parfois amenées à évoluer, notamment en fonction des habitudes de mobilité ou de la législation européenne.

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'AWSR leur propose de rafraichir leurs connaissances du Code de la route de manière ludique en participant au Quiz du routier. L'initiative représente également l'opportunité d'avoir un contact direct avec eux pour les sensibiliser à certains risques.

Le Quiz 2024 est disponible jusqu'au 03 juillet

Jusqu'au début du mois de juillet, les chauffeurs sont donc invités à participer gratuitement au Quiz en répondant à 10 questions à choix multiples portant sur le Code de la route, la sécurité routière ou encore la mobilité. La bonne réponse et son explication s'affichent simultanément après chaque question, de quoi permettre aux participants d'apprendre de leurs erreurs.

Les joueurs ayant obtenu un score minimum de 7/10 ont l'opportunité de s'inscrire à un concours pour tenter de remporter l'un des nombreux lots mis en jeu comme un shooting photo avec son propre camion, une demi-journée de stage de maîtrise du volant, des chèques cadeaux ou encore des chèques cinéma.

Les entreprises participent

Depuis l'année dernière, l'AWSR offre aux entreprises actives dans le secteur du transport la possibilité de participer au Quiz du routier en équipes. Une façon originale et ludique de contribuer à une mobilité plus sûre des travailleurs. Les inscriptions sont encore possibles via le site www.quizduroutier.be.

Tandis que l'entreprise pourra remporter un prix spécial tel qu'un jeu éducatif personnalisé, les travailleurs, eux, joueront pour la manne de cadeaux destinée aux chauffeurs.

À l'issue du Quiz, les entreprises participantes bénéficieront d'un rapport personnalisé, leur permettant de poursuivre le travail de sensibilisation en interne. Pour ces employeurs, le Quiz représente donc l'opportunité de renforcer les liens en interne en participant à un défi ludique et stimulant, et également de sensibiliser les collaborateurs à se déplacer en toute sécurité.

Une collaboration avec le secteur du transport

Le Quiz du Routier est le fruit d'une collaboration entre les agences régionales en charge de la sécurité routière, soit l'AWSR (Agence wallonne pour la Sécurité routière) et le VSV (Vlaamse Stichting Verkeerskunde) et les acteurs du secteur du transport routier

Geert Heylen, Directeur Formation au sein du FSTL - Le Fonds Social Transport et Logistique

« Au FSTL, nous n'avons pas dû réfléchir longtemps pour renouveler ce partenariat cette année. Avec ce projet, nous voulons saisir une fois de plus l'opportunité d'améliorer l'image des chauffeurs poids lourds et de leur professionnalisme. Que l'on fasse peu ou beaucoup de kilomètres, tout le monde peut jouer à ce quiz et y apprendre des choses.

Les espaces publics sont à disposition de tous, et avec une meilleure compréhension des spécificités de chaque type d'usager dans le trafic, nous espérons qu'il y aura plus de compréhension les uns envers les autres tout au long de la route. »

Marie Durnez, Manager Marketing et Communication au sein de TVM – Assureur pour le Transport & La Logistique

« Avec nos clients, nous nous engageons quotidiennement à rendre les routes plus sûres et à réduire le nombre de victimes de la route. Une excellente connaissance du Code de la route est indispensable pour conduire en toute sécurité. Grâce au Quiz du routier, chaque chauffeur poids lourds a l'opportunité de tester et d'améliorer ses connaissances en la matière.

En tant que partenaire, nous avons contribué à la rédaction des questions qui sont largement inspirées des contenus que nous proposons au sein de notre centre de formation. De cette manière, nous touchons encore plus de personnes dans notre ambition d'améliorer la sécurité routière. Nous sommes très fiers d'ainsi contribuer à rendre les routes plus sûres. »

[Le quiz du routier](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be

